



*Syndiqués
Non Syndiqués
Sympathisants*

*Venez nombreux à l'assemblée Générale
Le Lundi 14 octobre 2013
10h00 à Dole - Espace Gourmand*

Imprimé par Offset
49, rue Bersot
25000 BESANCON
Directeur de publication : Michel Charpy
Prix : 0,50€
ISSN: 2234-2952

**Octobre 2013
N°118**

Déposé le 1er octobre 2013



Assemblée générale des retraités le Lundi 14 octobre 2013

Modalités pratiques

Sommaire

Edito

Assemblée générale 14 octobre

Congrès fédéral avril 2013
appel aux bénévoles

Communiqué de la Fédération
Mines Energie

CAMIEG, un hold-up se
prépare

Point sur les activités
Sociales et élections Slvies le
5 novembre 2013

Crédit d'impôt sur les
cotisations syndicales

Des nouvelles des actifs des
IEG : une rentrée revendicative

Point sur les retraites

Point sur le Comité d'Histoire
Sociale Mines et Energies

Au revoir et bienvenue

Nous vous attendons à partir de 10h00 à l'Espace Gourmand
2, rue Pierre Vernier à Dole.

Afin de poursuivre dans la convivialité, un repas sera pris en commun
sur place.

Départ de St Claude

Arrivée à Dole

VILLE	ADRESSE	HEURE
SAINT CLAUDE	Devant la gare	8h00
CLAIRVAUX LES LACS	Parking de la Mairie 1 rue du Jura	8h40
LONS LE SAUNIER	Agence EDF/GDF 90 place du Maréchal Juin	9h10
DOLE	Espace Gourmand 2, rue Pierre Vernier	10h00

Départ de Belfort

Arrivée à Dole

VILLE	ADRESSE	HEURE
BELFORT	Agence EDF Rue de l'usine	7h40
MONTBELIARD	CMCAS 1 rue J FOILLET	8h05
BAUME LES DAMES	Entrée Autoroute	8h45
BESANCON	Entrée Autoroute Valentin	9h15
DOLE	Espace Gourmand 2, rue Pierre Vernier	10h00

Pensez à vous inscrire par téléphone
au 03 81 83 83 83 ou au 03 81 90 62 81



Patrick IVANCE

La réforme des retraites annoncée par le Premier ministre se situe dans la continuité des précédentes, elle s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes de 1993, 2003, 2007 et 2010.

L'annonce d'un allongement de la durée de cotisation à 43 ans, provoque le recul de fait de l'âge de départ à la retraite et signe inévitablement la baisse des pensions pour tous les futurs retraités. De plus cette réforme, pour la première fois, impactera non seulement les actifs mais aussi les pensionnés.

Le projet Ayraut veut mettre les retraités doublement à contribution.

D'une part en retardant de six mois du 1^{er} avril au 1^{er} octobre la revalorisation annuelle des pensions. Cette mesure représente bel et bien un gel des pensions, qui perdront à nouveau du pouvoir d'achat pendant six mois et même dix-huit mois pour la première application, d'autre part en soumettant à l'impôt la majoration de pension aux retraités ayant élevé trois enfants et plus.

Cette pilule amère s'ajoute à la mesure prise depuis le 1^{er} avril dernier d'assujettir les retraités à une taxe de 0,3% consacrée au financement de l'autonomie. Les retraités doivent refuser d'être considérés comme une variable d'ajustement budgétaire alors que d'autres sources de financement sont épargnées voir égratignées, telle les dividendes des actionnaires qui eux progressent d'années en années.

Les entreprises du CAC 40 se portent bien avec des résultats quelquefois spectaculaires pour beaucoup d'entre-elles. Les analystes économiques misent sur 80 milliards d'euros de profits en 2013. La fortune des 500 premières familles de France a progressé de presque 25% en un an. Elle a quadruplé en 10 ans. Mais pour les salariés et les retraités, c'est le régime sec.

Après les excédents CAMIEG, ne laissons pas les employeurs et le gouvernement se servir dans la caisse ! Ces derniers se positionnent en véritables prédateurs, les uns pour conforter leur politique de dividendes (EDF avec 2,877 milliards d'euros, GDF Suez avec 1,733 milliards d'euros de bénéfices engrangés au premier semestre 2013), les autres pour réduire les déficits de la Sécurité Sociale et renflouer la trésorerie de CNIEG.

Les 338 millions d'euros de réserve appartiennent aux salariés et pensionnés, ils leur reviennent donc logiquement le pouvoir de décider de leur affectation. C'est pour ces raisons que les électriciens et gaziers actifs ou retraités malgré la pluie le 10 septembre dernier, avec les 3500 manifestants francs comtois, sont descendus dans les rues pour réclamer une autre politique sociale correspondant à la réponse de leurs attentes.

Geignons qu'ils soient encore plus nombreux avec la Cgt, pour permettre enfin d'ouvrir la voie à des perspectives de nouvelles conquêtes.

Patrick IVANCE.



Appel à Bénévoles pour le Congrès Fédéral Du 14 au 18 avril 2014

**Si vous souhaitez participer activement à notre congrès fédéral
merci de nous retourner rapidement la fiche complétée !**

ENTREPRISES : BRANCHE :

SYNDICAT :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TEL : PORTABLE :

E.Mail :

ACTIF :

AGE : SEXE: Masc : Fém:

DISPONIBILITES (cocher les cases de votre dispo.)

	Dim 13	Lun 14	Mar 15	Mer 16	Jeu 17	Ven
18 Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ap.Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaitez-vous être hébergé(es) :	OUI <input type="checkbox"/>		NON <input type="checkbox"/>			
Si OUI :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Permis de conduire, date d'obtention :

VOITURE: immatriculation :

Fiche à retourner à l'attention de Maxime GUILLEMIN syndicat CGT Franche-Comté
SUD (adresse ci-dessous)



Franche-Comté

Communiqué de la FNME
Septembre 2013

La Cour des Comptes sort de ses prérogatives !

Dans la continuité de la remise en cause du tarif agent et des rémunérations avant l'été, cet automne, la Cour des Comptes sort à nouveau de son usuel « plan comptable » pour porter un regard politique sur les 35H et les droits du personnel d'EDF, de RTE et d'eRDF.

Cette énième attaque des acquis du personnel arrive dans une période où le Medef et le gouvernement s'évertuent à mettre en avant le coût du travail.

Pour la FNME-CGT, c'est inacceptable ! Le travail ne coûte pas : il rapporte !

La Cour des Comptes pointe le volume des heures supplémentaires, leur montant, la durée du travail et sa méthode de décompte.

Quel est le but de cette institution ? Jeter l'opprobre sur les salariés et tenter de les spolier de leur part de gains de productivité, en voulant ramener les personnels au strict droit commun en s'affranchissant totalement des obligations de service public et de la continuité de service due par EDF, RTE et eRDF au grand bénéfice des dividendes.

Le souhait de la Cour des Comptes de voir les entreprises reprendre la main en lieu et place de la Branche des IEG, qui est seule garante pour la CGT de l'égalité de traitement, doit être pris très au sérieux.

La FNME-CGT appelle les personnels à rester vigilants sur cette offensive organisée.

Décès

Au moment du bouclage de ce journal,
nous apprenons avec tristesse le décès de notre camarade
Marcel FERRARO.

Nos pensées accompagnent sa famille, ses proches.

L'été est toujours propice aux bonnes nouvelles pour les salariés, l'année 2013 ne déroge pas à la règle dans nos entreprises.

En effet, après avoir appris que le dossier CAMIEG et ses 330 millions d'euros d'excédent étaient bloqués chez le Premier ministre, nous avons demandé des comptes au cabinet du Premier ministre, un rendez-vous a été pris avec la direction de la sécurité sociale pour connaître les derniers arbitrages.



Malheureusement, ce que nous avons pressenti risque de se passer si les électriciens et gaziers laissent faire !

Les propositions sont :

- statu quo et aucune amélioration des remboursements,
- la remise à l'équilibre du régime avec :
- une baisse des cotisations des salariés actifs et employeurs de 25% (rien pour les retraités),

- une amélioration des prestations de 13 millions d'euros, soit une réponse éloignée des demandes de la CGT.

De plus, aucune évolution de la solidarité envers les inactifs afin de pérenniser les remboursements.

Encore plus grave; afin de résorber les excédents deux mesures sont proposées :

1. pour résorber ceux constitués sur le compte des actifs, 250 millions d'euros seraient transférés vers le régime général.
2. pour résorber ceux constitués sur le compte des inactifs vers la CNIÉG pour palier au problème de trésorerie de notre régime de retraite.

Les employeurs sortent les grands gagnants de ces propositions, 25 millions d'euros en moins de cotisation, et ceci malgré les milliards de bénéfices réalisés par nos entreprises. Encore un peu plus pour les actionnaires !

Le gouvernement doit entendre les revendications des assurés de la CAMIEG portés par la CGT.

Après la mise en place très compliquée de la CAMIEG, tout le monde fait la sourde oreille sur la situation difficile vécue par certains bénéficiaires.

Faut-il rappeler que pendant de nombreuses années, ce fut la galère pour obtenir des remboursements, changer de médecin référent, etc. Un juste retour concret et significatif doit être mis en œuvre.

La CGT va continuer le combat, après avoir obtenu le maintien du régime spécial, la mise en œuvre de la MUTIEG, il faut obtenir la revalorisation des remboursements et l'amélioration de l'accueil des bénéficiaires.

La CGT proposera, les prochaines semaines, différentes actions afin d'obtenir satisfaction!

Christophe LIME



Elections de SLVies

Le 5 novembre votez CGT

Le 5 novembre 2013, les actifs et retraités sont appelés à élire les nouveaux bureaux de SLV ainsi que les délégués qui représenteront les bénéficiaires de la SLV aux prochaines assemblées générales de CMCAS. A l'heure où les attaques sur le 1% et de sa gestion sont incessantes, l'enjeu de la participation est capital. Dans un contexte de remise en cause général de notre statut (tarif agent, retraites, protection sociale...) le résultat du vote sera observé par les employeurs et les pouvoirs publics.

Vous avez besoin d'une CGT forte, elle sera représentée dans toutes les SLV.

A la différence des autres Organisations syndicales, la CGT présentera des listes de candidats dans toutes les SLV, démontrant ainsi sa capacité de s'organiser, de proposer et de mettre en œuvre des projets d'activité dans la proximité.

La proximité

La SLV, c'est le 3^{ème} niveau de structure de notre Comité d'entreprise après la CCAS et la CMCAS. Elle est la plus proche des personnels et de leurs familles. La SLV propose dans la proximité des activités festives, de loisirs ou culturelles et elle organise la rencontre et le lien social de ses bénéficiaires. Chaque année des budgets lui sont attribués pour mettre en œuvre les projets d'activités qu'elle a décidés. Ce sont donc les élus de la SLV qui décident des projets, en lien avec les agents et leur famille qu'ils connaissent et rencontrent.

En 2010, près de 4 agents sur 5 ont voté pour les candidats CGT au bureau de la SLV.



Le Bureau de la SLV

Tous les trois ans, les agents actifs et retraités de la SLV sont appelés à renouveler démocratiquement leurs élus qui constituent un bureau : Président, Correspondant Vice-présidents. Par cet acte démocratique, le bureau de la SLV reçoit la légitimité pour s'organiser, faire des projets et demander des budgets. C'est la seconde singularité de notre CE après son financement par le 1% : seuls les représentants élus du personnel assurent la gestion de leurs activités sociales, sans les employeurs ! Il en est ainsi à la CCAS, à la CMCAS et à la SLV.

Les délégués de la SLV

Ils sont élus par et parmi les agents actifs et les retraités de la SLV. Ils sont convoqués chaque année à l'assemblée générale de la CMCAS pour se prononcer sur le rapport moral, le compte-rendu de gestion financière et pour élire les membres de la commission de contrôle financier. Ils veillent donc au bon usage du fonds du 1% des électriciens et gaziers alloué à la CMCAS de Franche-Comté.

Vote du 5 novembre

A votre convenance, vous pourrez voter par correspondance ou physiquement dans des bureaux de vote mis en place dans les SLV. Le vote physique prime sur le vote par correspondance.

Aux alentours du 15 octobre, chaque ouvrant-droits recevra à son domicile une enveloppe contenant le matériel de vote par correspondance. Il sera accompagné d'une notice explicative qui précisera les lieux des bureaux de vote ainsi que les modalités pour voter par correspondance.

Quel que soit le mode de vote que vous choisirez, vous aurez 2 votes à effectuer : l'un pour le bureau et l'autre pour les délégués.



Du nouveau pour les cotisations syndicales

Depuis plusieurs années, les syndiqués sujets à l'impôt sur le revenu peuvent déduire 66% de leur cotisation syndicale. Depuis cette année, cette déduction fiscale a été transformée en crédit d'impôts.

Cela concerne donc tous les salariés, retraités qui ne paient pas d'impôts sur le revenu. Avec la feuille d'imposition de 2013, certains syndiqués ont reçu un chèque du Ministère de l'Economie pour leur rembourser 66% de leur cotisation syndicale.

Bien entendu, l'engagement syndical ne peut se résumer à une déduction fiscale mais celle-ci peut éliminer la barrière financière.

L'engagement avec la CGT, tout particulièrement en ce moment avec les volontés fortes de remise en cause des droits des retraités, un nivellement par le bas de tous, ne peut que vous amener à nous rejoindre, pour être plus efficaces !

**Pour aller
encore plus
loin, j'adhère à
la CGT !**

Je souhaite rejoindre la CGT :

BULLETIN D'ADHESION OU DE CONTACT AVEC LES SYNDICATS CGT
DE BESANCON AU 03.81.83.83.83 OU MONTBELIARD AU 03.81.90.62.81

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel/ Mail

Je souhaite adhérer à la section C.G.T, des Agents en Inactivité d'E.D.F. - G.D.F.





Des nouvelles des actifs de Montbéliard et Besançon.

Une rentrée revendicative,

Les syndicats CGT FNME de Besançon et Montbéliard se préparent à une année riche en activité avec des rendez-vous importants. Tout d'abord la rentrée sociale avec de nouvelles attaques contre le régime de retraite, même si le gouvernement annonce que les régimes spéciaux ne seront pas touchés dans un premier temps, en 2020 en revanche, comme les autres salariés notre durée de cotisation pour faire valoir nos droits à la retraite s'allongera. Nous devons participer à la lutte avec nos camarades de l'interprofessionnel.

Au mois de novembre auront lieu les élections de représentativité dans nos entreprises (Comité d'établissement et délégué du personnel puis nomination des délégués syndicaux et membres de CHSCT), c'est à nous, à vous, de convaincre du

bienfondé du vote CGT, nous pouvons être fiers du bilan de notre dernier mandat mais il faut maintenant partager cela avec les agents et notamment les nouveaux embauchés arrivés en masse depuis 2009. Il y a environ 400 agents âgés de moins de 35 ans sur notre périmètre Besançon-Montbéliard. Nous menons des batailles d'envergure avec des résultats « gagnants » et trop souvent nous ne les valorisons pas suffisamment.

Sans la CGT et le rapport de force que nous avons grâce à la confiance que nous portent les agents dans les élections à quoi ressemblerait nos entreprises à ce jour ? Depuis 2009 en plus des embauches nos entreprises réinvestissent massivement dans le réseau après des années sans investissements et cela c'est bien la bataille du printemps de l'énergie en 2009 qui a poussé les entreprises à aller dans ce sens.

Nous allons aussi voter pour les élections de SLVie le 5 novembre, actifs et inactifs, nous sommes tous concernés. Nous allons présenter des listes de délégués renouvelées, plus jeunes, dynamiques et force de propositions. Notre volonté est de réinjecter du sang neuf et un nouveau souffle à nos SLVies. Beaucoup de choses se font mais nous pensons que nous pouvons dynamiser les SLVie et proposer des activités collant au plus près aux envies et besoins des ayants droits et ouvrants droits.

Nous aurons ensuite le congrès fédéral FNME (14 au 18 Avril 2013) dans notre belle ville de Besançon (une

première !) qui a été choisie par nos instances fédérales il y a quelques mois, il y avait quatre villes en lice et c'est notre dossier qui a été retenu. La solidité de nos arguments et notre histoire ont fait la différence et nous en sommes fiers. C'est un honneur



d'accueillir un congrès fédéral mais aussi un défi. Nous savons pouvoir le relever avec tous ceux qui seront volontaires pour nous aider (vous trouverez un bulletin d'inscription pour participer à l'organisation dans ce journal).

Voilà les grandes lignes sont posées. Reste maintenant à faire notre travail, occuper le terrain, fédérer, organiser, continuer à défendre tous les salariés, tout cela en portant haut nos valeurs de solidarité, c'est ainsi que nous continuerons à progresser.

Les seuls combats perdus sont ceux que l'on ne mène pas.

Jean Christophe JACOTTOT



Pour une bonne réforme des retraites : mettre la charrue à l'endroit !

Par Catherine Angyan

Toutes les réformes précédentes ont conduit à une dégradation de nos régimes de retraite et à la baisse généralisée du niveau de nos pensions et n'ont pas pour autant réglé la question des déficits.

Le gouvernement vient de dévoiler les grandes lignes de sa nouvelle réforme d'automne afin de soi-disant pérenniser le système par répartition. La seule solution envisagée par celui-ci est de faire une nouvelle fois payer les retraités et salariés par des mesures réduisant leur pouvoir d'achat et obligeant les salariés à travailler encore plus longtemps poursuivant ainsi la loi Fillon.

Certes, si l'on se tient qu'aux chiffres, il y a moins d'actifs aujourd'hui que pendant les trente glorieuses. Cependant ce que gouvernement, patronat et la plupart des médias ne disent pas, c'est qu'avec les nouvelles organisations du travail et les évolutions technologiques un actif rapporte quatre fois plus (aux entreprises du CAC 40 notamment) que précédemment et que la participation des entreprises au financement de la solidarité sociale nationale a baissé de plus de 7 points entre 1995 et aujourd'hui, sans compter toutes les exonérations de cotisations dont elles bénéficient depuis plusieurs années.

A cela s'ajoute le blocage des salaires depuis une vingtaine d'années, l'exonération des épargnes salariales de toute cotisation sociale. Le soit disant coût exorbitant du travail qui nuit à la compétitivité, dont on nous assène quotidiennement, conduirait à diminuer les salaires et les pensions sans cesse, pour finir nous mettre à genoux et accepter de travailler bénévolement jusqu'à la mort et ne pas oublier de dire merci bien sûr.

Et pendant ce temps là, le remplacement des départs en « inactivité » est loin d'être assuré dans les IEG comme dans beaucoup de grandes entreprises, alors que la France compte de plus en plus de chômeurs et que toutes ces entreprises affichent des résultats faramineux. Le P.I.B à ce que l'on sait n'a pas baissé non plus depuis les trente glorieuses, bien au contraire, dans ce beau pays figurant dans la tête de gondole des plus riches. La catastrophe démographique que l'on nous annonce n'aura pas lieu non plus puisque le taux de fécondité de 2,1 enfant permettra largement l'arrivée d'actifs nécessaires aux besoins de l'économie.

Suite page 14



Point sur le C.H.S.M.E

« L'Histoire, devient la fabrique d'une conscience politique ! »

Sophie WINTCH – Historienne

10/11 septembre.....le 11 septembre il y a eu un attentat lequel ?

Cette journée va devenir sans nul doute une journée historique, celle de l'assassinat de Salvador Allende, celle d'un Chili voulant clairement se démarquer de la main mise de l' « Empire Américain »...Mais !!! Oh que nenni (ma foi)... On nous parle de bien autre chose et pourtant ! Comme syndicalistes, nous devons être capables d'aller lire certaines choses dans le passé, pour ramener comme expériences dans le présent et ainsi nous donner notre propre éclairage comme repères et guider notre réflexion afin de tenter d'avancer sur notre actualité revendicative ; à partir de nos contradictions actuelles et passées, tenter de renforcer nos engagements et donner du sens à nos actes. Concevoir l'histoire de cette sorte, construire ce regard entre passé et présent, lui donne cette vitalité particulièrement précieuse à l'heure présente des doutes. Pourtant un risque nous attend : le passéisme, elle serait l'outil qui permet de « se raconter » on ne change rien, que la tradition est solide et juste, même fragilisée. Alors pour éviter cet écueil, il ne s'agit pas d'instrumentaliser l'histoire, si nous la disons « outil », il nous faut la penser « réflexion ». Sans complaisance, il nous faut définir et agir dans la mesure qu'elle nous aide à être lucides, précis et rigoureux. Elle participe à notre savoir critique. Cette réflexion me vient au cours du travail de prospection engagé par notre Comité d'Histoire, sous forme de quelques remarques au cours des échanges et rencontres.

Les témoignages évoquent la reconstruction du Pays après 1945 de la nationalisation, de la Résistance et du syndicalisme ; de la construction des réseaux et de l'évolution de nos structures ; des anecdotes, de la solidarité et des fraternités ; des outils et de la sécurité du Service Public de l'énergie à la modernisation du pays. En même temps sont évoquées : l'unité syndicale, la collaboration pendant la guerre, les trahisons successives, que penser des guerres coloniales juste après la seconde guerre mondiale? De la modernisation accélérée à un consumérisme exacerbée ?

6/7 juillet dernier : René, Gilles, Catherine et Alain partent en reportage dans le Jura :

l'histoire d'une expérience de canalisation « gaz aérienne », quelque part au dessus de Morez à Bellefontaine une performance humaine et technique...L'histoire de la Trans-jurassienne, entre monts et vallées jusqu'aux portes de la Suisse vers les Rousses, un défi souterrain, un nouveau réseau !!!...Les districts de Morez et St Claude, cités ouvrières modernisées dans leurs usines d'une énergie utile...De l'évolution des techniques du gaz, du changement gaz ; des usines à gaz , le tout réalisé dans des conditions particulièrement rudes et complexes.

Nous avons donc filmé les lieux accompagnés de commentaires d'anciens comme René et de jeune comme Gilles pour nous permettre de poursuivre. 17 septembre : rendez vous à Tilleroyes à 17h avec les gaziers pour continuer de construire le travail de prospection sur l'histoire du gaz en Franche Comté commencée à Belfort en mai dernier. Nous faisons appel à vos témoignages et expériences écrits sur les évolutions du gaz en Franche Comté, des usines à gaz, changement de gaz, construction des réseaux, de l'évolution de ses structures, des photos, de la cartographie...etc. Nous entrons maintenant dans la phase de construction d'un film et d'une nouvelle exposition. Vous pouvez dès à présent nous écrire, nous contacter aux adresses suivantes ci dessous.

C.H.S.M.E. Franche Comté, 5 Chemin du Fort Benoît 25000 Besançon.
chsme.fc@orange.fr

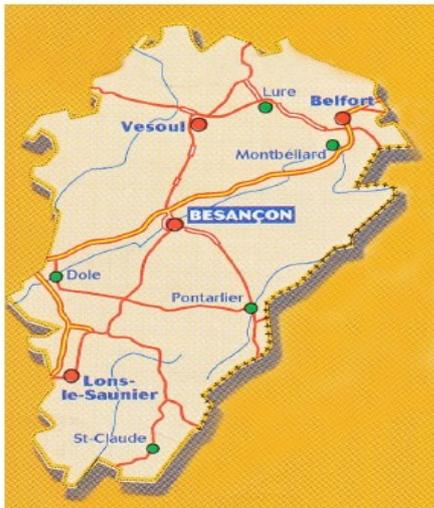
A bientôt. Alain PHILIPPE



J'adhère au C.H.S.M.E

C.h.s.m.e.
franche-comté
Comité d'Histoire Sociale Mines Énergie Franche-Comté

Comité d'Histoire Sociale Mines
Énergie Franche-Comté



Pourquoi la création d'un Comité d'Histoire ?

Depuis plusieurs décennies, tous, nous ressentons la nécessité de créer les conditions de mémorisation et de conservation de nos archives. Elles sont nombreuses : photocopies, photos, films, affiches, livres, documents professionnels, syndicaux, activités sociales, courriers, brochures, etc... Autant de témoignages montrant à quel point, gaziers, électriciens, mineurs et leurs familles sont inscrits dans l'activité technologique, culturelle, professionnelle, sociale et économique de cette région de Franche-Comté.

En créant ce Comité, nous nous invitons dans l'histoire régionale. Elle pourra prendre sa place sur le plan national à la demande, pour montrer et expliquer les particularités et les spécificités des énergéticiens francs-comtois.

Trois domaines d'activités seront développés :

- le collectage et archivage
- la recherche et l'analyse
- la promotion et la transmission

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'Education Populaire visant à assurer avec pédagogie la compréhension du réel, dans lequel nous vivons. Notre volonté est d'œuvrer à l'émancipation, pour dépasser avec esprit critique les contradictions et participer à la construction d'un avenir énergétique, en lien avec les idéaux du Conseil National de la Résistance et considérer l'avenir comme la réalité de nos utopies.
N'hésitez pas à nous rejoindre, par votre contribution, de prêt et de dons. Avec votre participation active nous développerons ensemble nos ambitions.

**COMITÉ D'HISTOIRE SOCIALE MINES-ÉNERGIE
FRANCHE-COMTÉ**

Bulletin d'adhésion 2013

NOM..... Prénom.....

Ou

Organisme, associations, divers :

Adresse :
Téléphone :
Courriel :

Membre donateur fondateur : montant.....
(Sans obligation de participer aux travaux)

Adhérent et bénévole du Comité :

5 euros

Adhésion accompagnée du chèque à adresser au :

Comité d'Histoire Sociale Mines Energie Franche-Comté - Alain PHILIPPE
5 chemin du Fort - Benoît 25000 Besançon

Courriel : chsme.fc@orange.fr tél : 07.86.33.18.86.



...Suite de la page 11

L'autre volet non avoué c'est le coût du capital, parlons en ! Il a explosé depuis trente ans, les entreprises versent près de cinq fois plus de dividendes aux actionnaires que dans les années 1980 et l'on voudrait nous faire croire que les salariés ne créent plus de richesses. Les entreprises paient par an deux fois plus de frais financiers que de cotisations sociales patronales. Ceci prouve que l'on ne doit pas culpabiliser et qu'il n'y a pas de fatalité lorsque l'on avance les propositions d'aujourd'hui de la C.G.T. que je rappelle ci dessous :

- taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT, 1 700€ Brut) pour une carrière complète.
- ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous
- départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- validation des années d'études et des périodes de précarité subie.
- indexation des pensions sur le salaire moyen.
- retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités dont font l'objet les femmes.
- mise en place d'une maison commune des régimes de retraite afin de coordonner et de solidariser les régimes.

Il y a quelques jours le ministre du Travail, et pas de l'emploi, assénait comme une évidence, « on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps ! » Est-ce si sûr et de progrès comme réflexion, Monsieur le Ministre ?

Pour toutes ces affirmations il devient urgent de pousser la réflexion plus loin notamment sur quelle place et quelle qualité du travail et non de l'emploi, quelle production, éducation, santé, etc. dans la société aujourd'hui et demain ? Dans un contexte où la productivité ne cesse de croître où si l'allongement de l'espérance de vie il y a, on le doit entre autres, à l'amélioration des conditions sociales et parmi celles ci le droit à la retraite.

Selon les dernières études de l'INSERM, si les français et les européens vivent de plus en plus longtemps, leur espérance de vie en bonne santé tend désormais à stagner, voire à reculer ; les années de vie supplémentaires sont vécues avec des limitations d'activité. Or les salariés aspirent à vivre leur retraite en bonne santé et avec les moyens suffisants !

Il est grand temps de poser toutes les données sur la table, pour admettre avec raison, la place et la nécessité d'une rémunération à vie pour tout adulte afin de pouvoir vivre dignement.

Catherine ANGYAN

Après avoir passé 5 années au syndicat de Besançon, c'est à la fois avec tristesse et une grande joie que je pars rejoindre les activités sociales de Béarn Bigorre en tant qu'agent d'accueil à la CMCAS .

Mon expérience de secrétaire administrative au bureau syndical ainsi que mes différents mandats dans les activités sociales, administratrice, secrétaire la commission action santé solidarité et prévention, m'a énormément apporté humainement, professionnellement et amicalement.

A mon arrivée, j'étais très angoissée de la prise de ces nouvelles fonctions, car venant de la branche commerce, j'avais très peu d'expérience dans l'administratif, mais grâce au soutien et l'accompagnement de toute l'équipe, Marc Pautot, Christophe Lime et Jean Christophe Jacottot, l'adaptation s'est faite naturellement.

Je profite de ce journal pour vous adresser un au revoir fraternel et remercier le bureau syndical et les retraités sur qui j'ai pu compter et avec qui j'ai passé de très bons moments de convivialité.

Diana GALLIOT



Diana s'en va, mais vous serez bien évidemment toujours accueillis au bureau syndical de la CGT, que ce soit au 57 rue Bersot, par téléphone au 03 81 83 83 83, par fax au 03 81 83 83 85 ou par mail à cgt-comtesud@erdf-grdf.fr, avec Delphine GARNAVAULT qui a rejoint la permanence du bureau syndical et qui est à votre disposition. Elue CHSCT, elle a aussi des fonctions de référente Ufict avec Christophe LIME et Philippe PLOYER, – la coordination régionale Alsace Franche-Comté étant assurée par Pascal TOZZI– pour l'information spécifique et le suivi syndical des agents de maîtrise, techniciens et cadres du sud de la Franche-Comté. Retrouvez-nous aussi sur www.franche-comté.fnme-cgt.fr.

A bientôt !



Franche-Comté



**Restez connectés avec votre CGT
Pensez à consulter
notre site internet**

www.franche-comte.fnme-cgt.fr

